Remboursement carsat

Par Birgit17

Bonjour

Mon frère est décédé. Il béneficiait de l'Aspa. Son actif étant de 200 000 ?, l'Aspa va récupérer une partie des sommes de l'allocation versée à mon frère. Le dossier est entre les mains de la notaire. Je voudrais savoir si la carsat adresse la somme brute de ce qu'elle compte retirer ou si elle fait le détail que je puisse avoir un droit de contrôle sur la somme retirée. La notaire ne me répond pas.

Merci beaucoup pour vos réponses